

Négos du groupe EB : la Commission des relations de travail accepte de sauter l'étape de la CIP

À la demande de l'AFPC, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral a accepté de sauter l'étape laborieuse de la commission de l'intérêt public (CIP) pour les négociations du groupe EB.

L'AFPC en avait fait la demande après avoir déclaré l'impasse en février. À la suite de la médiation en juin, la Commission a jugé qu'une CIP ne permettrait probablement pas aux parties d'en venir à une entente.

Un des principaux points d'achoppement demeure l'offre salariale insultante du Conseil du Trésor, soit moins de 1 % d'augmentation par année, ce qui se résume à une baisse de salaire pour les fonctionnaires fédéraux compte tenu de l'explosion du coût de la vie.

Le Conseil du Trésor se montre également intraitable par rapport aux grandes priorités de nos membres, comme le télétravail, la sécurité d'emploi et de meilleures protections, notamment contre l'utilisation de l'intelligence artificielle et la surveillance.

L'équipe de négo du groupe EB examine actuellement la décision de la Commission des relations de travail et déterminera bientôt les prochaines étapes.